



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

viticulteurs

Question écrite n° 86238

## Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur la mise en place d'un dispositif de vendanges en cas d'incident climatique ou en vue d'améliorer la qualité des vins. Aujourd'hui il est indispensable de permettre en récoltant, sous certaines conditions, d'acheter de la vendange, des moûts ou des vins sans avoir à prendre le statut de négociant. Dans la perspective des prochaines vendanges, il souhaiterait connaître rapidement l'avis du Gouvernement sur ce dossier.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Valax](#)

**Circonscription :** Tarn (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86238

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

**Ministère attributaire :** Action et comptes publics

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 août 2015](#), page 5829

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)